

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2026

VISANT LA RELANCE ET LA DÉCENTRALISATION DU LOGEMENT - (N° 3058)

Tombé

N° CE712

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Meur, rapporteure

ARTICLE 2

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« conforme »,

le mot :

« favorable »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.